

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de la Société des Alumni,
diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel**

Mercredi 1^{er} juin 2022 à 18h15

Président : M. Loris Petris

Secrétariat : Mme Marilou Laubscher

Présents : Martine Rossier, Nadine Scholl, François Tissot-Daguette, Pilar Junier, Christian Coray, Daniel Schulthess, Alain Corbellari, Frédéric Chiffèle, Thierry Obrist

Invité : Kilian Stoffel, recteur de l'Université de Neuchâtel

Excusés : Jean-Jacques Aubert, Jean-Jacques Cléménçon, Eliane Chappuis, Damien Cottier, Yves Delamadeleine, Michel Favez, Dunvel Even, Paul Garessus, Daniel Haag, François Hainard, Loïse Hunziker, Marylise Kristol, Cédric Léger, Cécile Maillard, Pierre-Alain Mariaux, Nicolas Marmange, Marinette Matthey, Laurent Meminger, Yves Morel, Anne-Nelly Clermont-Perret, Philippe Robert, Pascal Schreyer, Carine Skupien Deckens, Raymond Spira, Pierre-Antoine Steiner, Simon Stoeckli, Kilian Stoffel, Philippe Terrier, Amandine Volpato, Tobias von Walkrich, Cécile Vuillemin

Le président ouvre la séance et remercie les membres présents. Il excuse certains membres de la SAN, dont la liste complète est précisée ci-dessus.

L'assemblée accepte l'ordre du jour envoyé avec la convocation par courriel du 18 mai 2022.

L'Assemblée générale 2022 sera suivie par une conférence du professeur Thierry Obrist, directeur de Microcity.

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation du PV de l'AG du 2 juin 2021 par visioconférence Rapport du président
2. Comptes
3. Rapport des vérificateurs des comptes : approbation des comptes et décharges au Bureau
4. Nomination du Comité (2022-2025)
5. Budget 2022
6. Divers

1. Acceptation du PV de l'AG du 2 juin 2021 par visioconférence

Le procès-verbal est accepté.

2. Rapport du président

Le président rappelle que tous les rapports du président sont sur le site de la SAN, ce qui est le cas aussi pour celui de 2021. La Société des Alumni est saine et forte à ce jour d'environ 700 membres. Les deux années de Covid n'ont pas permis de tenir les manifestations souhaitées et la visibilité de la SAN s'en est tout de même ressentie. Cette situation est sans aucun doute partagée pour toutes les autres sociétés. L'augmentation des membres est réjouissante car tous les efforts possibles sont faits pour promouvoir la SAN. Le plus important reste tout de même les actions de la SAN.

Au niveau des soutiens, la SAN a soutenu 7 projets en 2021 : Festival Crêt ta Science (CHF 1200.-), le Centre de carrière avec son projet « insertion professionnelle des étudiants et étudiantes de l'UniNE » (CHF 4000.-), les fouilles archéologiques à Rochefort du professeur Honegger (CHF 2000.-), le Cours d'été de l'UniNE (CHF 1960.-), le Théâtre de la Connaissance (CHF 1000.-), et un soutien important dû à la pandémie, comme en 2020 (CHF 30'000.-), pour une aide sociale aux étudiants et étudiantes de l'UniNE de CHF 50'000.- en répartissant CHF 40'000.- au Fonds d'aide social de l'UniNE et CHF 10'000.- directement à la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN) afin que d'autres personnes soient touchées par d'autres biais. Avec les prix d'Excellence, les subventions représentent dès lors un total de CHF 65'160.- (Fr. 16'698 en 2019 ; Fr. 17'200 en 2020).

Des Prix d'Excellence ont été remis pour un montant de CHF 5000.-. Le Prix d'Excellence FLSH a été remis à Mme Hélène Frésard ainsi qu'à M. Colin Favre et Alexandre Ducommun-dit-Verron. Le Prix Crosetti a été remis à Mme Sonja Dätwiler. Ces prix ont été remis par le président lors des cérémonies de remise de titres et prix ainsi que par M. Jean-Jacques Aubert.

Le président tient à souligner que la SAN souhaite avoir un droit de regard sur les comptes et sur le bilan de chaque manifestation qui est soutenue. Par exemple pour la subvention au Fonds social UniNE, le Bureau social (Mme G. Renggli) a remis un rapport très précis sur l'utilisation de ce montant. On y voit par exemple que 6 personnes qui étaient réellement dans le besoin ont pu bénéficier d'un soutien de Fr. 23'301.95 pour payer des taxes d'études, des frais médicaux, des primes d'assurance-maladie, etc. Trente-deux autres personnes ont bénéficié d'un soutien de Fr. 25'280.- pour le paiement des taxes de cours. Le cadre était déterminé par un règlement du rectorat.

La création d'un Prix d'Excellence en Faculté des sciences arrive à bout touchant et en 2022, pour la première fois, ce prix pourra être remis.

La SAN a soutenu des personnes, des actions, des programmes de recherche mais la SAN a également été soutenue en particulier par les membres de la SAN que le président tient à remercier pour toute la confiance accordée. La SAN a également été soutenue par certains dons spontanés des membres de la SAN comme celui de M. Georges Felet de Sion. Le rectorat soutient également la SAN en mettant à disposition un pourcentage de secrétariat assuré par Mme Marilou Laubscher.

Le Comité a fonctionné normalement, essentiellement par des consultations par courriels et exclusivement par visioconférence en 2021.

Le rapport du président est adopté par tous les membres.
--

3. Comptes 2021

Le trésorier, M. Cédric Léger, est absent mais Mme Martine Rossier, caissière, va pouvoir éclairer les membres sur d'éventuels points problématiques ou des questions concernant les comptes étant donné que qu'elle tient les comptes de manière très rigoureuse.

Les comptes sont positifs avec un bénéfice de CHF 26'888.86. Les cotisations rapportent environ entre CHF 15 et 17'000.- grâce à la générosité des membres et à la vigilance de notre secrétaire. Les revenus sont importants, notamment grâce aux placements qui sont suivis de très près par notre trésorier et qui permettent d'aboutir à une situation très positive avec le bénéfice mentionné ci-dessus. Il a été possible de provisionner une réserve pour pertes sur titre ainsi qu'une provision pour soutien aux étudiant-e-s. La situation des comptes au 31 décembre 2021 est très saine.

Mme Rossier précise que la provision pour pertes sur titres augmente un peu chaque année. Cette situation se reflète dans le bilan avec une fortune assez conséquente et aussi nécessaire étant donné qu'il y a beaucoup de fluctuations. M. Léger était assez inquiet en juin/juillet 2021 mais tout s'est bien remis durant le dernier trimestre de l'année. La provision pour fluctuation de cours a ainsi pu être provisionnée de Fr. 50'000.- supplémentaires en 2021.

Le bilan au 31 décembre 2021 est présenté avec les différents comptes que la SAN possède auprès de la BCN et la Banque Bonhôte. Les placements en titre les plus importants sont auprès de la BCN. Comme l'a souhaité le Comité de la SAN, il n'y a plus de placements en dollars australien, qui était sujet à des fluctuations importantes. La gestion est plus prudente que par le passé et le président rappelle qu'il y a deux ans, la SAN avait décidé d'initier un virage vers les fonds durables. Actuellement, la SAN dépasse les 50% de fonds durables et elle s'engage à poursuivre ce virage vers les fonds durables. Dans les passifs, les fonds intangibles sont : le Fonds Jéquier CHF 259'910.-, le fonds Crosetti CHF 200'000.- et le fonds Labhardt de CHF 650'000.-. Au 31.12.2021, le capital propre se montait à CHF 664'941.

Mme Rossier précise que l'impôt anticipé a déjà été récupéré et le président tient à la remercier de sa vigilance.

Bien que la société ait les moyens d'augmenter ses soutiens, le Comité préfère rester vigilant et prudent pour une saine gestion des avoirs de la SAN. La SAN ne souhaite pas non plus se substituer dans la question de l'aide sociale à l'Etat et ne souhaite pas inscrire ce soutien dans la durée.

4. Rapport des vérificateurs des comptes : approbation des comptes et décharges au Bureau

Les comptes ont été vérifiés le 23 mars 2022 par les deux vérificateurs, M. Laurent Memminger et M. Christian Coray, en présence de l'ensemble du Bureau. Leur rapport annuel a donné décharge au Bureau ainsi qu'à la caissière, Mme Martine Rossier et au trésorier, M. Cédric Léger, en les remerciant de la tenue exemplaire des comptes.

Le Comité souhaite poursuivre avec les deux vérificateurs actuels ce qui est accepté par acclamation par l'assemblée. Le président tient à les remercier de leur travail et de leur dévouement à la SAN.

Etant donné que le Bureau et le Comité ont reçu décharge pour les comptes, il faut un vote formel de l'Assemblée générale qui décharge le Bureau et le Comité et les vérificateurs de comptes de cette responsabilité.

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé et c'est à **l'unanimité que l'Assemblée générale donne décharge au Bureau, au Comité et aux vérificateurs de comptes.**

5. Nomination du Comité (2022-2025)

Le Comité et le Bureau doivent formellement être renouvelés selon les statuts de la SAN pour ces trois prochaines années.

Après discussion avec le Comité, le président vient avec la proposition suivante, en remerciant vivement les personnes déjà en place au sein du Comité et du Bureau d'accepter de rester en place pour les trois prochaines années. Il remercie Mme Pilar

Junier, professeure en FS, d'avoir accepté de rejoindre le Comité. M. Nicolas Marmagne, président de la SNSE, a également accepté d'en faire partie et le président attend encore la réponse de Mme Eliane Chapuis, présidente d'UniNEXT, qui souhaite en parler avec le Comité d'UniNext avant de donner réponse.

Proposition de nomination :

Le président M. Loris Petris

Membres :

Mmes Martine Rossier, Nadine Scholl, **Pilar Junier, professeure en Faculté des sciences** (nouvelle), MM. Jean-Jacques Aubert, Cédric Léger, François Tissot-Daguette, **Nicolas Marmagne, président de la SNSE** (nouveau) et en attente mais tout de même dans la liste pour un nomination, Mme Eliane Chapuis, présidente d'UniNext.

Le Bureau est composé quant à lui du président (M. Petris), du trésorier (M. Léger), de la caissière (Mme Rossier) et de la secrétaire (Mme Laubscher).

Le Comité fonctionnerait de la même manière mais avec cet élargissement le Comité aura des forces supplémentaires, plus d'idées, plus d'initiatives, plus d'actions. Le président pense que les trois personnes haut placées qui rejoindraient le Comité apporteraient cette énergie

Le président précise qu'il se met encore à disposition pour assurer la présidence de la SAN pour les trois années à venir, société à laquelle il croit et qui peut faire beaucoup pour contribuer au rayonnement de l'Université de Neuchâtel. Le président rappelle que la SAN est indépendante de l'UniNE.

Il semble que personne ne souhaite rejoindre le Comité et qu'il n'y ait pas d'autres propositions.

Vote pour l'élection du Comité pour les années 2022-2025 :

Pas de vote à bulletin secret, pas d'opposition, une abstention. **A l'unanimité, l'Assemblée générale réélit le comité tel que proposé.**

Le président remercie l'AG de sa confiance. Le Comité fera tout le possible pour développer et faire rayonner la SAN.

6. Budget 2022 (prévisions)

Les subventions qui seront de l'ordre d'environ CHF 60'000.-.

Une provision pour manifestations futures de CHF 50'000.- (éventuellement pour l'organisation d'une grande manifestation comme cela avait été fait lors de la conférence de M. Raphaël Domjean).

Début avril 2022, le Comité a décidé d'octroyer un montant de CHF 30'000.- au Service académique (SACAD) de l'UniNE pour permettre d'aider des réfugié-e-s et étudiant-e-s d'Ukraine. Des cours de langues sont déjà organisés par l'UniNE avec

son programme « Français pour tous » (FLSH) et au sein de l'ILCF, avec le soutien du rectorat.

Le président précise encore que pour aider ces personnes provenant d'Ukraine, le programme qui avait été mis en place par M. Schulthess, le programme Escabeau, est à nouveau relancé et une dizaine de personnes sont en cours d'intégration au sein de l'UniNE.

Ce budget prévisionnel de 2022 est présenté à l'AG et accepté.

7. Divers

Le président n'a pas de divers mais il tient à rappeler les avantages qui sont offerts en étant membre de la SAN. L'abonnement NeuchâtelRoule ne coûte que CHF 30.- (réduction de 50%) et le gain équivaut donc à la ... cotisation annuelle à la SAN. Depuis une semaine, les membres de la SAN peuvent en outre bénéficier d'un rabais de 20% au restaurant VIO, nouveau partenaire et premier restaurant proposé par la SAN (www.vio.ch), au bord du lac.

M. Schulthess prend la parole en tant que professeur émérite depuis août 2020. Il a tout de même été membre du rectorat et tient à remercier très chaleureusement le Comité d'œuvrer au rayonnement de l'UniNE et de la place universitaire neuchâteloise. Il ne connaissait pas les nouvelles ambitions de la SAN, qu'il découvre avec grand plaisir lors de cette assemblée générale. Il ne peut que saluer des différents efforts qui sont fait et il formule ses vœux pour que l'AG de la SAN attire plus de monde, bien que cela soit problématique pour de nombreuses d'associations.

Le président remercie les membres présents à l'assemblée et clôture la séance.

Il donne la parole à M. Thierry Obrist pour sa conférence intitulée « *D'étudiant neuchâtelois à Président de Microcity* »,

Après la conférence, les membres sont conviés à un apéritif.

Séance levée à 18h50

Neuchâtel, le 2 juin 2022 /ML